

**OBSERVATOIRE  
DE LA  
SECURITE  
ROUTIERE**

**RAPPEL DES  
DEFINITIONS :**

**Tué**  
Victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident ;

**Blessé**  
Victime ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patiente à l'hôpital moins de 24 heures ;  
ET  
victime admise dans un hôpital plus de 24 heures ;

**Situation provisoire pour l'année 2017 et évolution par rapport à l'année 2016**

**1/ Bilan provisoire de l'année 2017**

De façon détaillée, pour l'année 2017 on enregistre :

- Une **baisse de 8,2%** du nombre d'accidents corporels
  - 268 pendant la période du 01/01 au 31/12/2017 contre 292 au cours de la même période 2016
- Une **baisse de 12,5%** du nombre de blessés
  - 384 pendant la période du 01/01 au 31/12/2017 contre 439 au cours de la même période 2016
- Une **hausse de 7,8%** du nombre de tués
  - 55 pendant la période du 01/01 au 31/12/2017 contre 51 au cours de la même période 2016

**2/ Bilan provisoire par zone de compétence au 31 décembre 2017**

	Accidents corporels			Total Blessés			Tués		
	2016	2017	%	2016	2017	%	2016	2017	%
<b>Zone Police</b>	175	145	<b>-17,1%</b>	226	203	<b>-10,2%</b>	7	4	<b>-42,9%</b>
<b>Zone Gendarmerie</b>	117	123	<b>5,1%</b>	213	181	<b>-15,0%</b>	44	51	<b>15,9%</b>
<b>Total</b>	292	268	<b>-8,2%</b>	439	384	<b>-12,5%</b>	51	55	<b>7,8%</b>

Les remontées rapides laissent apparaître un bilan global avec une **baisse du nombre d'accidents corporels et de celui du nombre total de blessés** mais **une augmentation du nombre de tués**.

Ce bilan est disparate selon la zone de compétence considérée, une tendance à l'amélioration de tous les indicateurs dans la zone police qui couvre Nouméa et une situation moins favorable en zone gendarmerie qui couvre toutes les communes hors Nouméa :

- En matière d'accident corporels, une **baisse de 17%** est constatée en zone police alors que cet indicateur est à la **hausse de 5%** en zone gendarmerie ;
- En matière de victimes mortellement blessées, **l'augmentation** est marquée en zone gendarmerie avec **une hausse de près de 16% du nombre de tués** alors qu'une **forte baisse de près de 43%** est relevée en zone police ;
- En matière de blessés tous confondus (hospitalisés et non hospitalisés), la situation est favorable quel que soit la zone de compétence considérée avec une baisse de 10% du nombre des blessés en zone police et de 15% en zone gendarmerie.